



Changement de garde d'enfant

Par **cokeflo_old**, le **01/09/2007** à **09:28**

Bonjour,
Je suis divorcée avec 3 enfants dont j'ai la garde.
Il se trouve que je dois passer au tribunal le mois prochain car il y a quelque mois lors d'une importante dispute avec mon fils de 14ans je lui ai dit d'aller vivre chez son père. Il m'a pris au mot et a donc fait les démarches avec son père. Mais je ne suis pas d'accord de le laisser partir car il a décidé ça sur un coup de tête, mais à l'heure actuelle n'est plus très sûr lui. Comment puis-je faire pour m'opposer à ceci, je suis contre de séparer une fratrie et puis son père ne s'occupe pas de sa scolarité. merci de me répondre.

Par **ly31**, le **01/09/2007** à **17:40**

Bonsoir,
Votre fils a maintenant 14 ans et il est en droit d'être entendu par le J.A.F.
C'est uniquement Monsieur le Juge qui prendra la décision, à savoir, si votre fils doit rester avec vous, ou bien aller avec son père.
Monsieur le Juge sera TRES attentif aux arguments de chacun.
Je comprends tout à fait votre position (je suis également maman !), malheureusement dans les cas de divorce, les enfants ont vite fait de dire, si quelque chose ne leur plaît pas : je vais chez mon père, puis plus tard s'il survient un problème chez le père, ils voudront retourner chez la mère ... !!!
Ils sont jeunes et ne se rendent pas compte du préjudice qu'il causera.
Je vous souhaite bon courage.
ly31

Par **maitreiledefrance_old**, le **01/09/2007** à **18:55**

bonjour
votre ex conjoint participe financière à son éducation?

Par **cokeflo_old**, le **02/09/2007** à **10:37**

bonjour,mon ex mari me donne une pension alimentaire qui va vous faire rire.Il me verse 30€/enfant, soit 90€ pour les 3 par mois et ne leur achete jamais rien.Pensez-vous que pour avoir plus de poids je dois prendre un avocat ou mes seuls argument sont utile.?